



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ

OUVERTURE PARTIELLE DE LA VÉLOROUTE DES BLEUETS

Roberval, le 12 mai 2020. – À l'aube d'une nouvelle saison de la Véloroute des Bleuets, les répercussions de la pandémie de COVID-19 obligent les élus membres du comité intermunicipal de coordination à procéder à une ouverture partielle et graduelle du circuit cyclable.

Ainsi, à compter du 15 mai prochain, l'ensemble des tronçons cyclables situés dans les MRC de Maria-Chapdelaine et du Domaine-du-Roy et dans la communauté de Mashteuatsh seront accessibles et prêts à recevoir les différents utilisateurs. Toutes les activités d'entretien sont réalisées afin de permettre à la clientèle d'y circuler en toute sécurité.

Toutefois, la portion de la véloroute des Bleuets sur le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est n'ouvrira officiellement que le 1^{er} juin. C'est à contrecœur que cette décision a été prise; les municipalités de ce secteur faisant face à des problèmes de logistique et de ressources en cette période difficile.

« Avec le retour des beaux jours, nous jugeons qu'il est impératif de donner l'accessibilité à la véloroute des Bleuets à notre population locale. Les cyclistes devront faire preuve de compréhension. La situation actuelle est exceptionnelle et les partenaires municipaux font face à des enjeux importants. Nous vous demandons d'être prudent et de bien planifier vos sorties sur le réseau cyclable », mentionne le préfet de la MRC du Domaine-du-Roy et président du comité intermunicipal de coordination, M. Yanick Baillargeon.

« Selon l'évolution de la situation, nous nous assurerons de tenir informés la population et les usagers du circuit cyclable quant à l'ouverture graduelle des différents tronçons. »

Pour toute information, les utilisateurs sont invités à consulter la section « **État du circuit** » du site Web de la Véloroute des Bleuets et à télécharger **l'application mobile Ondago**. Les travaux sur le circuit et l'ouverture graduelle des tronçons y seront affichés et mis à jour régulièrement.

Prévention

Les usagers qui emprunteront la véloroute des Bleuets devront également se conformer aux mesures gouvernementales qui visent à protéger la population des risques de propagation du virus.

Ainsi, les utilisateurs du circuit cyclable devront :

- Respecter une distanciation de deux mètres entre les usagers;
- Éviter tout rassemblement dans les haltes de repos;
- Et ne pourront accéder aux stations de réparation et de recharge, et ce, pour une période indéterminée.

« Il est d'une importance capitale que tous les usagers de la véloroute des Bleuets respectent les mesures de distanciation sociale mises en place afin d'assurer la sécurité et la santé de l'ensemble de notre population. Ces consignes sont d'autant plus importantes si nous souhaitons pouvoir maintenir ouverte cette infrastructure qui permettra à nos citoyens de bouger et de prendre l'air en cette période où les activités sportives et récréatives sont limitées », mentionne M. Baillargeon.

La Véloroute des Bleuets | LA Destination vélo en Amérique du Nord!

– 30 –

Source :

Danny Bouchard

Directeur de l'aménagement du territoire

MRC du Domaine-du-Roy

dbouchard@mrcdomaineduroy.ca

Bur. : 418 275-5044, poste 2205

Cell. : 418 671-0390

Pour plus d'informations :

Yanick Baillargeon

Préfet de la MRC du Domaine-du-Roy et

Président du comité intermunicipal de coordination

prefet@mrcdomaineduroy.ca

Cell. : 418 671-8272